

Communiqué de presse
Paris, le 28 janvier 2026

La CGE et l'EHESP s'engagent pour des campus sans tabac

Ce 28 janvier 2026, l'Assemblée Générale de la Conférence des grandes écoles ([CGE](#)) a donné la parole à l'École des hautes études en santé publique ([EHESP](#)) pour présenter l'initiative « [Campus sans tabac](#) » dans les établissements d'enseignement supérieur.

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement d'une convention signée entre l'EHESP et la CGE en juillet 2025, dont l'objet est de sensibiliser les étudiants aux méfaits du tabac et de proposer aux Grandes écoles des outils issus des travaux du programme de recherche piloté par Karine GALLOPEL-MORVAN, professeure des universités en marketing social à l'EHESP. L'EHESP est engagée dans la lutte contre le tabac depuis le 31 mai 2018, en devenant alors le premier « campus sans tabac » de France. Depuis, l'école promeut et diffuse sa démarche à travers cette initiative, auprès des établissements d'enseignement supérieur. La CGE se réjouit d'apporter son soutien au déploiement de l'initiative auprès de ses écoles membres.

Le projet « Campus sans tabac », financé par la CNAM, encourage les lieux d'enseignement supérieur à devenir des lieux promoteurs de santé, en proposant de ne plus fumer ni vapoter sur l'ensemble du campus, intérieur et extérieur.

Fondé sur l'évidence scientifique, il est aujourd'hui établi que mettre en place un campus sans tabac – qui s'accompagne d'une aide proposée gratuitement aux fumeurs pour arrêter ou réduire leur consommation – et d'actions de prévention et de sensibilisation, a pour effet :

- D'aider les étudiants et le personnel des établissements d'enseignement supérieur à arrêter leur consommation de tabac ;
- De prévenir l'initiation au tabagisme des étudiants ;
- De réduire la pollution par les mégots et d'offrir une meilleure qualité de l'air sur les campus ;
- De s'inscrire dans une démarche de développement durable ;
- D'offrir un environnement sain et exemplaire pour accueillir les étudiants.

L'Assemblée Générale de la CGE a permis de donner successivement la parole à Karine GALLOPEL-MORVAN pour présenter le dispositif proposé par l'EHESP, puis à deux écoles membres de la CGE engagées dans la mise en place d'un campus sans tabac : l'ESSCA de Bordeaux et l'EPF de Cachan. D'ores et déjà, un plan d'action se dessine dans les prochains mois avec le lancement d'un sondage pour recenser les membres de la CGE intéressés puis un webinaire organisé afin d'accompagner au mieux les établissements motivés.

De plus, le 31 mai prochain, journée mondiale de lutte contre le tabac, des témoignages d'Écoles engagées seront relayés dans la rubrique « GrandAngle, la voix des Écoles » de CGE360, la lettre d'information mensuelle de la Conférence.

À PROPOS DE L'EHESP

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Grand établissement, l'EHESP est membre du réseau des écoles de service public (RESP), de France Universités et de la conférence des grandes écoles (CGE). Basée à Rennes, l'École est établissement-composante de l'Université de Rennes (Établissement public expérimental).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon des départements (sciences humaines et sociales / Institut du management / méthodes quantitatives en santé publique / sciences en santé environnementale) intégrés dans un projet interdisciplinaire incluant notamment des centres de recherche labellisés. L'EHESP propose les filières de formation de cadres supérieurs pour la fonction publique, des spécialités de diplôme national de master, des diplômes de mastères spécialisés, des parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP accueille 1 100 élèves, étudiants ou doctorants provenant d'une cinquantaine de pays différents et plus de 5 000 stagiaires en formation continue par an. Elle fait appel à plus de 1 300 conférenciers chaque année.

www.ehesp.fr

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles, association loi de 1901, rassemble 247 écoles de niveau master et au-delà, ainsi qu'une cinquantaine d'entreprises et organismes membres. Parmi les écoles qui la constituent, 65% sont des établissements publics, le reste, dans une très grande majorité, sont d'intérêt général. Au-delà de ses missions de représentation d'intérêts auprès des décideurs publics et d'accréditation, habilitation et labellisation des formations délivrées par ses membres, la CGE a une mission de réflexion à travers ses 11 commissions et une trentaine de groupes de travail. À ce titre, elle joue un rôle clé dans le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'international.

France et à l'international

LinkedIn : [@Conférence des grandes écoles \(CGE\)](#)

YouTube : [@conferencedesgrandesecoles845](https://www.youtube.com/@conferencedesgrandesecoles845)

CONTACT PRESSE CGE

Agence Mantu pour la CGE

Argence Marita
Nicolas Crépin

Nicolas Crepin
ncrepin@mantu.com

heropin@gmail.com

CONTACT PRESSE EHESP

Direction de la communication

Charlotte Rocher

charlotte.rocher@ehesp.fr

06 69 99 54 58

Pour ne plus recevoir les actualités de la CGE, cliquer [ici](#)